



**HAL**  
open science

## Archéologie des textiles : principes et pratique à Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire)

Delphine Henri

► **To cite this version:**

Delphine Henri. Archéologie des textiles : principes et pratique à Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire).  
Bulletin de la Societe Archeologique de Touraine, 2009, LV, pp.1-12. halshs-01387474

**HAL Id: halshs-01387474**

**<https://shs.hal.science/halshs-01387474>**

Submitted on 25 Oct 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# *Archéologie des textiles : principes et pratique à Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire)*

**Delphine HENRI\***

**C**harles Lelong, maître de conférences en Histoire de l'Art à l'université de Tours, organisa à Marmoutier, entre 1974 et 1983, des interventions archéologiques annuelles. Ces fouilles se sont concentrées sur l'église abbatiale, détruite en 1819. Depuis 2005, de nouvelles recherches sont conduites sur le site sous la direction d'Elisabeth Lorans, professeur d'archéologie médiévale à l'Université de Rouen et responsable du Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR 6173 CITERES – Université de Tours – CNRS). Ce programme inclut non seulement la reprise des fouilles mais aussi l'examen des archives de terrain et du mobilier mis au jour par l'équipe de Ch. Lelong (Marmoutier, 2005, Marmoutier, 2006, Marmoutier, 2007). Mon travail de Master a contribué à cette entreprise par une nouvelle analyse des textiles funéraires découverts lors des fouilles anciennes (HENRI, 2007, HENRI, 2008).

Toutes les sépultures ayant livré du mobilier textile se trouvaient dans le chœur de l'église abbatiale gothique, ou tout près, mais toutes n'appartiennent pas au dernier état de l'édifice :

- S20, coffrage rectangulaire en pierres de taille non jointoyées, est la réduction d'un corps très incomplètement décomposé lors de son déplacement (un seul individu). Cette inhumation serait antérieure à l'érection du transept gothique dans les années 1280 (transept roman, proche du chœur) ;
- S21 est un sarcophage du haut Moyen Âge au couvercle orné d'un motif à triple traverse. Il fut réemployé à l'intérieur de l'église romane et ne contenait qu'un défunt (chœur roman) ;
- S1 est un caveau pourrissoir qui contenait les restes de trois individus. Cette sépulture appartient avec certitude à la phase gothique de l'église abbatiale ;
- S5 est un autre caveau pourrissoir daté du XVI<sup>e</sup> siècle, implanté dans le chœur liturgique gothique.

Les ossements prélevés correspondent à deux individus (MARMOUTIER, 2005) ;  
- S26 est un cercueil de bois trapézoïdal daté du 16<sup>e</sup> siècle et découvert dans le chœur gothique (LELONG, 1992, MARMOUTIER, 2005).

## **Méthodologie**

### **Qu'est-ce qu'un textile ?**

Textile (en anglais, *fabric*) est un terme général désignant une construction fibreuse (Balfet and Desrosiers, 1987). Un textile n'est donc pas nécessairement fait de fil ; par exemple, le feutre est un textile fait de brins de laine ou de poils foulés et fortement agglutinés (CIETA, 2005).

Le terme tissu désigne un textile tissé (voir *infra*).

### **Comment des textiles**

#### **sont-ils parvenus jusqu'à nous ?**

Les textiles restent, pour beaucoup, composés de matériaux organiques (il existe des textiles obtenus à partir de fibres minérales, comme l'amiante, mais ils demeurent rares). Ce type de mobilier est moins souvent conservé que le mobilier lithique, céramique ou métallique car il est vulnérable à de nombreux facteurs tels que la lumière, les variations de température et d'humidité et les bactéries.

Il reste cependant présent sur les chantiers de fouilles, sous plusieurs formes. Certains sont découverts sous une forme non altérée, c'est-à-dire organique. Ils sont alors préservés grâce à des conditions extrêmes de froid, de sécheresse, d'humidité, ou encore dans des sépultures où l'absence de lumière, la stabilité de la température et, après un certain temps et lorsque la tombe se trouve dans un bâtiment, celle de l'humidité les protègent. D'autres textiles sont conservés sous une forme altérée ; il peut s'agir d'une

---

\* Allocataire – moniteur, CITERES UMR6173 – université de Tours/CNRS, Laboratoire Archéologie et Territoires.

empreinte dans un matériau ductile (céramique, plâtre, etc.), d'un squelette carbonisé, d'un textile minéralisé par des sels minéraux ou par des produits de corrosion métallique (MOULHÉRAT, 2001). Il n'est pas inutile d'examiner les parties corrodées du mobilier métallique issu de fouilles; de nos jours tous les restaurateurs spécialisés dans les métaux effectuent cet examen avant de traiter le mobilier qui leur est confié, évitant ainsi la perte des textiles minéralisés. Il est possible d'étudier ces textiles minéralisés avec presque autant de résultats que les textiles souples grâce aux possibilités offertes par le microscope électronique à balayage.

### **Pourquoi étudier les textiles ?**

Comme pour tout travail archéologique, l'interprétation se fait vis-à-vis d'un référentiel. Un textile fournit de multiples informations sur la société qui l'a produit. Les renseignements obtenus sont d'abord d'ordre technique. Il peut s'agir du degré technique minimum connu, du degré d'exploitation du milieu naturel et des adaptations réalisées pour optimiser celui-ci (la sélection des races de moutons donnant la meilleure laine, par exemple) ainsi que les échanges sur de plus ou moins longues distances pour obtenir une matière première ou un produit fini.

Les informations portent également sur l'individu et la perception que ses semblables ont de lui, vêtements et mobilier renseignant sur le statut social : par exemple, les échanges sur de longues distances sont souvent interprétés par les archéologues comme le marqueur d'un statut social élevé (MOULHÉRAT, 2001, CRUBÉZY et DIEULAFIT, 1996).

### **Comment étudier les textiles archéologiques ?**

L'analyse technique du mobilier textile suit les mêmes règles que celles de tout autre mobilier : en premier lieu l'observation en contexte archéologique, puis les observations macroscopiques, enfin les observations microscopiques. L'observation comporte les mêmes étapes que la fabrication, mais en ordre inverse : la fabrication débute avec les fibres et s'achève avec le textile.

La première étape a lieu sur le terrain. Une série de clichés et de relevés aident grandement à la compréhension de l'ultime fonction du textile, particulièrement en contexte funéraire : à quoi servait-il ? Était-il porté et si oui, comment ? La nature de sa dernière utilisation peut être précisée, notamment grâce aux plis et aux coutures qui ont pu être conservés.

Une description la plus précise possible doit être établie avant toute opération de restauration car celle-ci présente toujours un risque de destruction du mobilier. Elle permet cependant de stabiliser, parfois de nettoyer le matériel, et toujours d'améliorer les conditions de son étude.

### **Décrire le textile dans son ensemble : à la recherche de la fonction de l'objet**

Comme toute analyse, l'observation se place d'abord à une échelle macroscopique. Il s'agit d'examiner la forme de la pièce pour tenter d'en établir la fonction. Lorsqu'elle est complète, il est possible de répondre à cette question immédiatement (excepté dans le cas d'une forme inconnue au moment de l'étude). Lorsqu'elle ne l'est pas, ce qui est souvent le cas, plusieurs indices permettent d'identifier le textile : les coutures, les trous volontaires ou non, les ourlets, les lisières et les fentes d'aisance, entre autres.

### **Au cœur du textile : nature et structure**

Il n'est pas ici question de trancher sur la classification des textiles, mais simplement d'en présenter quelques types.

Les textiles les plus souvent découverts en France restent les tissus, qui sont constitués d'au moins deux groupes de fils entrelacés perpendiculairement, la chaîne et la trame. D'autres techniques n'utilisent qu'un fil, par exemple le tricot, le crochet, les filets, les réseaux bouclés (dont la dentelle à l'aiguille), ou qu'un groupe de fils, comme les tresses, le macramé et la dentelle aux fuseaux. La matière textile peut être travaillée sans être filée : la laine est feutrée afin d'entrecroiser les fibres. Il faut ajouter à cette liste les cordes et leurs dérivés (fig. 1).

Le type technique renseigne sur le degré de technicité et de connaissance, les spécificités permettant de préciser les données précédentes et surtout de caractériser les productions et de les comparer afin d'établir la diversité des produits disponibles, leurs différences de qualité et, lorsque le produit est très caractéristique, d'éventuels centres de production.

Le premier exemplaire de tricot connu en Europe provient d'Espagne et date du XIII<sup>e</sup> siècle; d'autres exemples, plus anciens (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle), ont été découverts en Égypte (COLLECTIF, 1993). Il est surtout utilisé pour confectionner des gants en raison de la souplesse du textile obtenu; le plus ancien exemple connu en France est la paire de gants liturgiques dits de saint Rémi (CARDON, 1993). Les chaussettes telles que nous les connaissons aujourd'hui n'existaient pas au Moyen Âge. On utilisait alors des chaussettes, qui allaient des orteils au milieu de la cuisse. Elles étaient taillées dans du tissu (voir *infra*).

### **Structure de textiles particuliers : les tissus**

Les premiers tissus découverts en France datent du Néolithique (par exemple, sur le site de Charavines, Isère : DESROSIERS, 1989). Il existe quatre types de tissus : les tissus droits, les tissus cordés, la gaze et les tissus à trame enroulée. Les deux derniers types

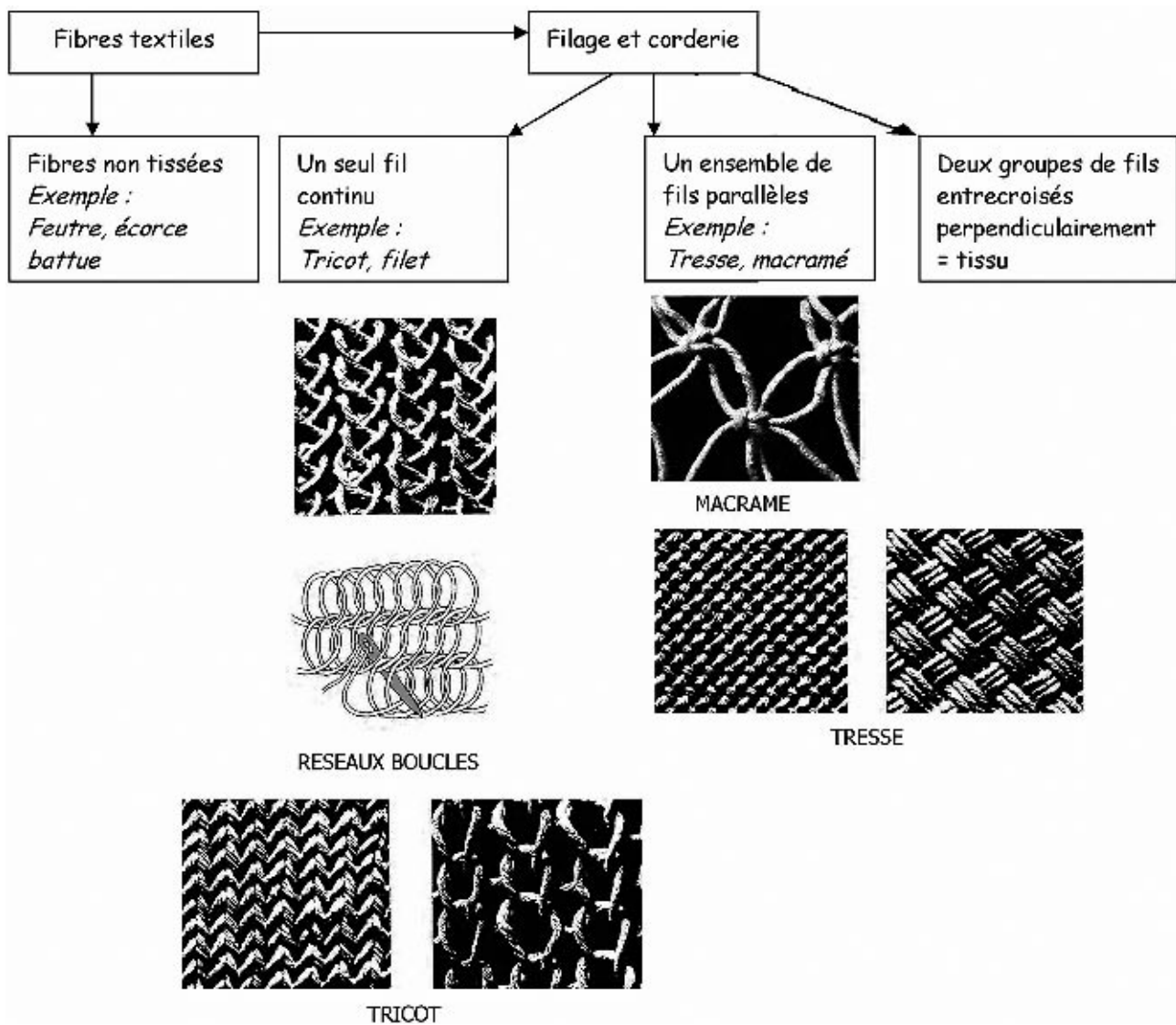


Fig. 1 : Les différentes techniques textiles (les réseaux bouclés simples; EMERY, 1980; fig. 12 et 14; technique du bouclé complexe dit nählebinding; WALTON et EASTWOOD, 1988; fig. 16; tricot : EMERY, 1980; fig. 39, 40, 49 et 52).

sont assez rares et complexes et ne seront pas développés ici.

Pour fabriquer des tissus droits, où la chaîne est entrecroisée simplement avec la trame, le premier métier à tisser employé en Europe est le métier vertical à poids (fig. 2). La chaîne est attachée à la barre supérieure et tendue par des poids appelés pesons (en pierre, terre cuite ou crue,...). Le métier à tisser le plus simple, destiné à tisser la toile (dans laquelle les fils se croisent un par un, voir *infra*) sépare les fils de chaîne en seulement deux nappes (fils pairs et fils impairs). La seconde barre de lisses est remplacée par une barre en bas du métier (le séparateur de chaîne). Les fils de chaîne pris dans une lisse (boucle enlaçant individuellement les fils de chaîne pairs ou impairs) passent derrière la barre de séparation, les pesons étant situés légèrement plus bas. Ceux qui ne sont pas liés à la lisse passent devant. La pesanteur entraîne les fils

situés derrière la barre de séparation, ceux placés devant sont retenus par elle. S'ouvre alors une foule. Après chaque changement de foule, la trame est passée et tassée.

Ce métier coexiste en Europe, à partir du X<sup>e</sup> siècle, avec le métier horizontal à marches (CARDON, 1999). Le principe de tissage reste le même, les lisses étant actionnées par des marches (fig. 3). Le métier horizontal à marches est plus performant et entraîne une production plus standardisée (CARDON, 2002). Il facilite le travail de deux tisserands de concert, leur position (assise) leur permettant de se fatiguer moins vite et le travail étant alors plus régulier.

Les tissus peuvent être tissés sur un simple cadre où sont tendus les fils de chaîne; le tisserand sélectionne alors manuellement quels fils de chaîne lèvent et quels fils de chaîne baissent pour laisser passer la trame. Le métier à tisser sert non seulement à tendre

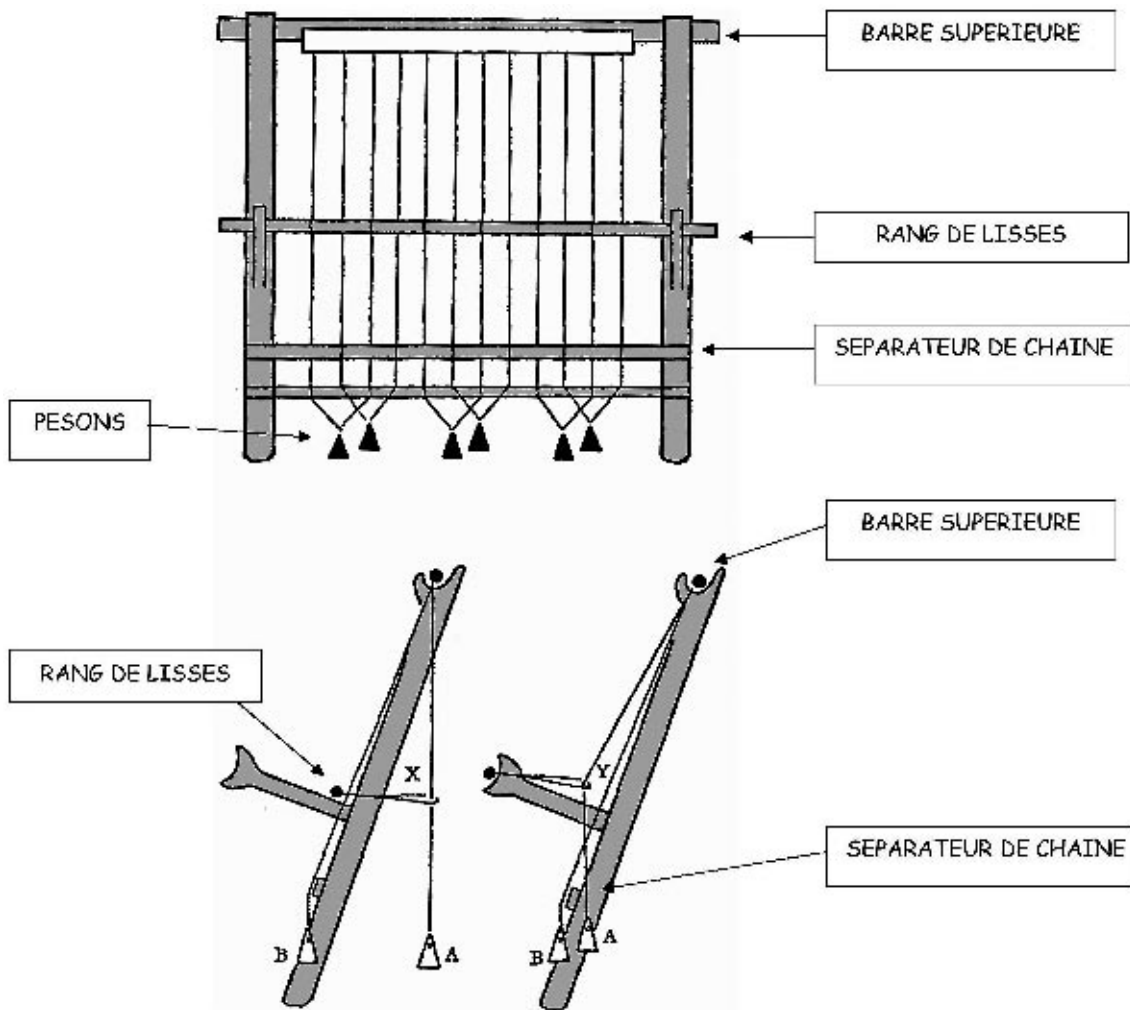


Fig. 2 : Métier à tisser vertical et ses principaux éléments (d'après WILD, 2003, fig. 21);  
X et Y indiquent le lieu de passage de la trame.

la chaîne, mais aussi à sélectionner mécaniquement ces fils en deux groupes ou plus (grâce aux barres de lisses). À partir du moment où l'artisan utilise un métier à tisser, il est limité par le nombre de barres de lisses dans la variété de sa production.

Il est probable que les premiers tissus ont été des tissus cordés dont les premières traces remontent au neuvième millénaire (STORDEUR, 1989). La chaîne et/ou la trame est cordée, c'est-à-dire que les fils de chaîne sont tordus ensemble (par deux ou plus) entre chaque fils de trame (fig. 3) et/ou inversement.

Il existe un métier particulier qui permet de corder la chaîne rapidement et régulièrement : le métier aux plaquettes (également appelé « aux tablettes » ou « aux cartons »; fig. 5). Sa plus ancienne trace date du début du premier millénaire avant notre ère en Égypte (COLLINGWOOD, 1982) et du VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. en Europe (manteau de Verucchio, Italie). Comme son nom l'indique, il est constitué de plaquettes dont le nombre varie. La rotation des plaquettes provoque l'enroulement des fils de chaîne. Il est nécessaire de

changer régulièrement le sens de rotation de celles-ci ; cela crée une zone d'inversion de la torsion des fils de chaîne très caractéristique.

### Certains textiles sont faits de fils

Indices de la qualité d'un textile, les fils sont examinés avec soin. Une fois le tissu décrit, il s'agit de déterminer la fonction des différents fils présents.

Les fils sont faits de fibres généralement maintenues ensemble par une torsion. Le sens de torsion d'un fil lui est donné lors du filage. Les fibres peuvent être tordues dans le sens dit Z ou le sens dit S, fortement ou faiblement (le degré de torsion s'exprime par rapport à la verticale; fig. 5). En Occident, le sens de torsion est caractéristique des lieux de production jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle (CARDON, 2002).

Il est intéressant de noter la réduction\*, c'est-à-dire la densité des fils. La chaîne et la trame seront observées (au compte-fil et à la loupe binoculaire) pour un

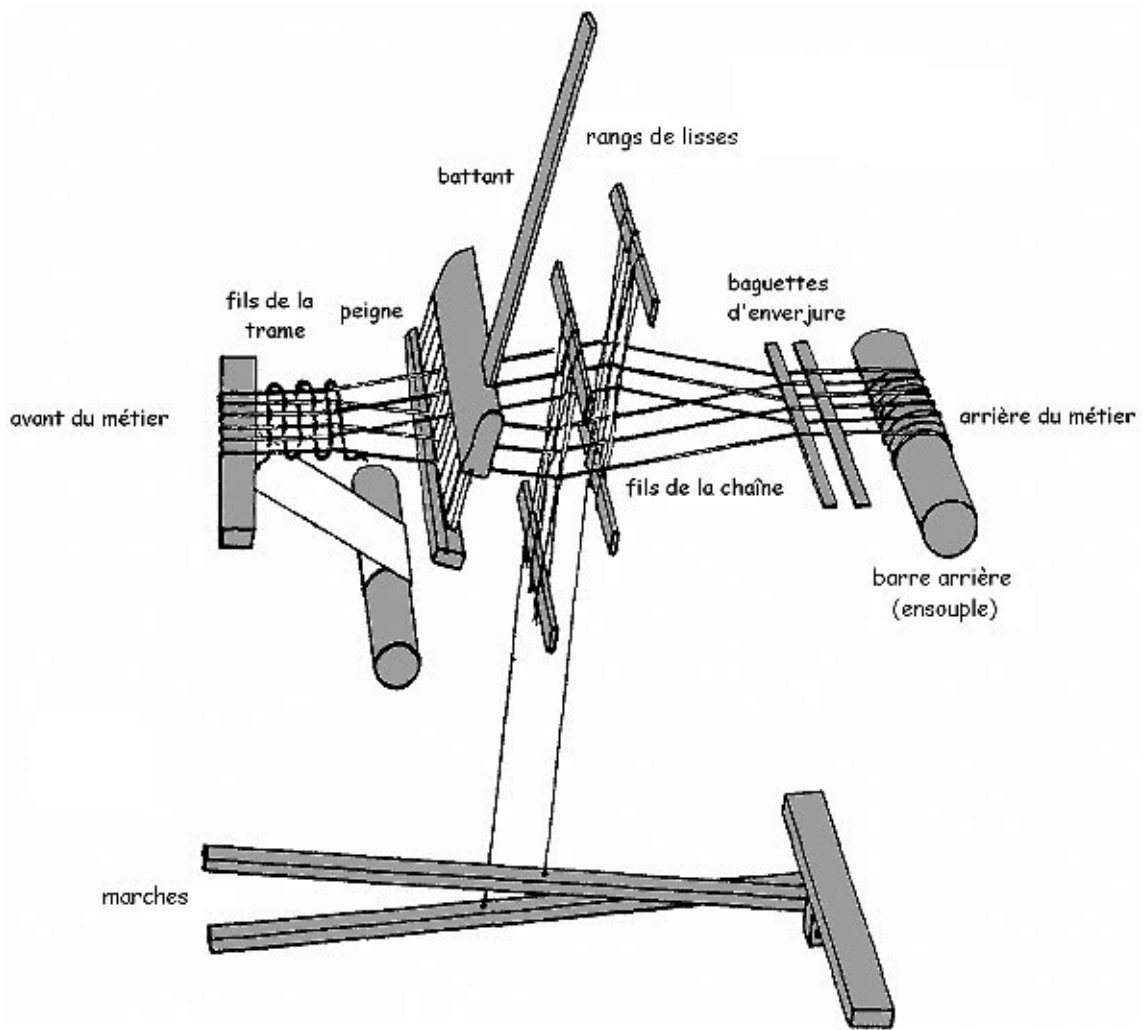


Fig. 3 : Fonctionnement du métier horizontal à marche (Cardon, 1999).

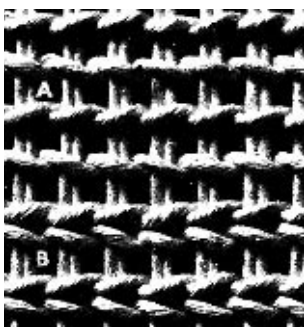


Fig. 4 : Tissu à trame cordée (Emery, 1980).

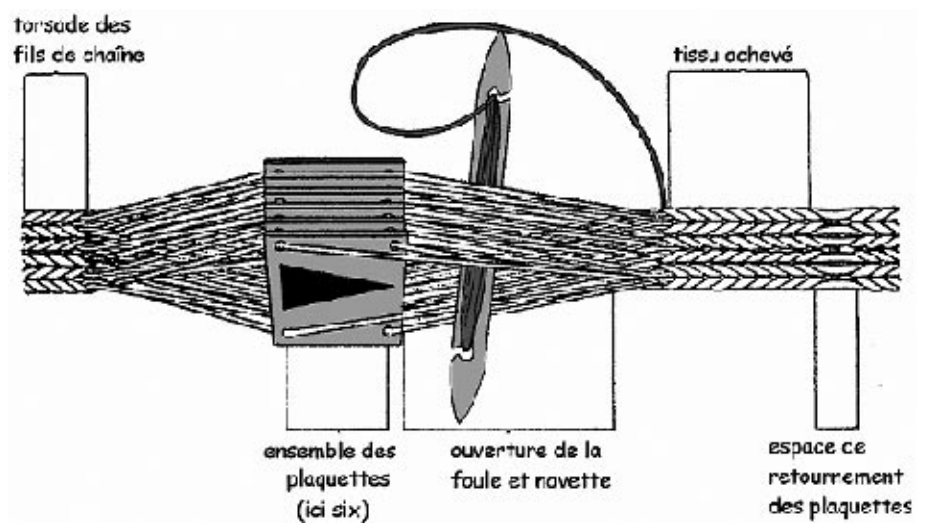
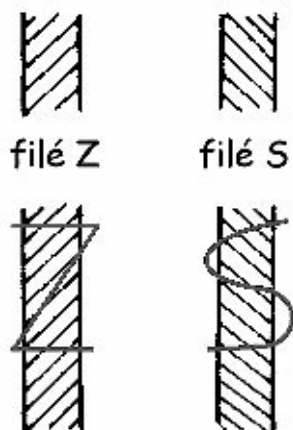


Fig. 5 : Fonctionnement d'un métier aux plaquettes (SCHLABOW, 1976). Les plaquettes sont disposées alternativement, donnant un effet en chevron sur le tissu produit. A noter également l'effet produit par le retournement des plaquettes.



**Fig. 6 :** Les sens et degrés de torsion (d'après WALTON and EASTWOOD, 1988, fig. 2).

tissu, les rangs et les mailles pour un tricot ou un ouvrage en crochet, etc. En général, plus la réduction est importante, plus le textile est fin, donc meilleure est sa qualité. La réduction est, avec le sens de torsion des fils, l'indice le plus important pour rattacher deux fragments à une même pièce de tissu originelle.

#### Les fils étant eux-mêmes constitués de fibres

Les fibres sont identifiées par observation au microscope optique et au microscope électronique à balayage, en vue longitudinale et en coupe transversale. Les fibres utilisées avant la révolution industrielle appartiennent à trois familles : les fibres minérales (rarement utilisées : de l'amiante, sur le site de *Via Praenestina*, Rome) ; les fibres végétales : lin, chanvre, ortie, genêt, coton (importé), etc. ; les fibres animales découvertes sont principalement des poils (d'ovi-caprinés) ou des filaments (soie, byssus).

Pour les textiles de Marmoutier, l'analyse des fibres n'a pas été exhaustive mais sert d'appui aux observations macroscopiques. D'une manière générale, les fibres de soie et de laine sont en meilleur état que les fibres végétales.

### Présentation du corpus des textiles

#### État de conservation et restauration

Le mobilier textile découvert en contexte funéraire a souvent une couleur brune à noir. En effet, les colorants disparaissent avant les fibres dans les processus de décomposition. C'est également le cas pour tous les textiles de Marmoutier à une exception près. Aucune analyse de colorant n'a été tentée pour cette raison.

Les textiles découverts à Marmoutier ont été mis au jour entre 1975 et 1980. Ils ont été conservés dans leur conditionnement d'origine, à savoir dans des

sachets en plastique, dans des boîtes de carton non neutre, dans la réserve archéologique des sous-sols de la basilique Saint-Martin, à Tours. Leur conservation est donc exceptionnelle, puisqu'ils ont survécu à presque trente années en conditionnement non neutre, les sacs étant partiellement recouverts de champignons, dans une réserve les maintenant certes à l'abri des rayons ultraviolets, mais non des variations de température et d'humidité. Ces pièces ont été reconditionnées peu de temps avant l'étude.

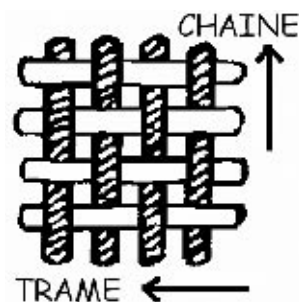
De nombreuses pièces semblent avoir été prélevées ensemble, en bloc, dans le fond des sépultures. Elles se présentaient imbriquées les unes dans les autres ce qui ne permettait pas une étude optimale de leurs caractéristiques. Un accord a été établi entre la ville de Tours et l'Institut Français de Restauration des Œuvres d'Art (IFROA, qui est également une école) afin que des étudiantes en restauration textile soient formées durant deux jours à la restauration de textiles archéologique en travaillant sur le matériel de Marmoutier. Quatorze pièces ont été nettoyées légèrement et mises à plat. C'est par intérêt scientifique, à savoir la compréhension des pièces dans leur ensemble (vêtements), que la sélection des fragments traités a été fait.

#### Les toiles : S1 et S21

Le terme de toile désigne le mode d'entrecroisement des fils (armure) dans lequel les fils de chaîne pairs et impairs alternent au-dessus de chaque coup (passage) de trame (fig. 7). L'armure toile est représentée dans le corpus de Marmoutier par des fragments provenant des sépultures S1 et S21. Cinq groupes ont été distingués pour S1, deux pour S21.

#### Les sergés : S1 et S20

Plusieurs toiles sont collées, voire cousues, à des fragments de sergé. Le terme sergé désigne une armure avec des flottés disposés en diagonale. Ces flottés se décalent d'un fil de chaîne à chaque coup de trame. Un sergé est défini par une suite de nombres qui indiquent la longueur respective des flottés et des liages (CIETA, 2005). Par exemple, pour un sergé 2 lie 2,



**Fig. 7 :** Représentation de l'armure toile (WALTON et EASTWOOD, 1988).

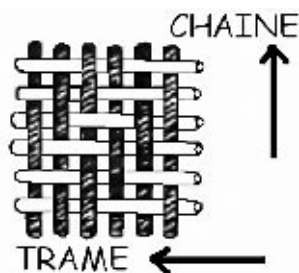


Fig. 8 : Représentations d'un sergé 2 lie 2 (CIETA, 1979).

dans le sens chaîne un flotté sur deux fils de trame est suivi d'un liage sous les deux fils suivants (fig. 8).

Comme pour les toiles, des regroupements ont été tentés : les sergés 2 lie 2 de S1 sont assez homogènes et forment deux groupes. Un troisième groupe est formé par une pièce d'une finesse particulièrement remarquable, 2i.2. Il s'agit d'un sergé 3 lie 1 à chevrons. S20 a livré quatre fragments d'un unique sergé 2 lie 2, assez grossier.

Ces armures sont les plus simples. Elles peuvent être tissées aisément sur un métier vertical à poids, à plus forte raison sur un métier horizontal à marches (voir *supra*). La régularité des toiles et sergés découverts à Marmoutier amène à penser qu'ils ont été tissés sur un métier (et non par sélection manuelle des fils), probablement un métier vertical.

### Les galons aux plaquettes : S1

Un galon est un textile de petite largeur utilisé pour orner un vêtement. Une partie des galons de S1 porte un décor broché (un fil supplémentaire compose un décor tissé), composé de filés métalliques enroulés en S autour d'une âme en soie. Les galons possèdent souvent un décor et leurs deux lisières latérales, la largeur des pièces devenant un indice discriminant. Quatre groupes ont été distingués.

La zone caractéristique du changement de sens de rotation des plaquettes (voir *supra* et fig. 3) a été repérée. Elle ne peut être ici considérée comme un élément décoratif (puisque le seul décor visible, broché, occupe toute la largeur du tissu) et indique à coup sûr un métier aux plaquettes.

Le tissage aux plaquettes n'est pas réservé aux artisans. Il peut être considéré, au Moyen Âge, comme un art de cour (visible, par exemple, sur les nombreuses enluminures présentant la Vierge tissant aux plaquettes). C'est une occupation convenable pour les dames aisées.

### Les cordelettes : S1

Le caveau S1 contenait de nombreux fragments de cordelette de 0,5 cm de diamètre environ. La dispersion

des cordelettes du groupe 1 ne permet pas d'aller plus loin dans la réflexion. Ce type de cordelette est trop fin pour être utilisé pour manœuvrer un cercueil, mais est utilisé comme lien pour contenir le corps (linceul fermé par une cordelette) ou les vêtements (ceinture,...). Le groupe 2 peut être interprété en tant que pièce de vêtement ou accessoire vestimentaire en raison de la fibre utilisée (soie).

## Du textile au vêtement

### S1, deux types de galons : deux vêtements ?

S1 était un caveau-pourrissoir, ce qui signifie qu'il a été conçu et utilisé pour recevoir plusieurs corps. D'après les restes prélevés par l'équipe de Ch. Lelong, il contenait au minimum trois individus (MARMOUTIER, 2006) mais le relevé ne présente que la silhouette d'un individu, laissant en suspens la question de la position des deux autres corps. La réponse à cette question aurait influencé mon interprétation des vêtements funéraires. Certes, la décomposition en espace non colmaté (et particulièrement les liquides qui en résultent) fait migrer le mobilier (os, textiles...); tout le mobilier ne migre cependant pas, ou pas sur une grande distance. Il est donc raisonnable de se fonder en partie sur la localisation pour l'interprétation du mobilier. Si les trois individus de S1 n'avaient pas la même position, l'attribution du mobilier à un de ces défunts plutôt qu'à un autre aurait pu être tentée à partir de relevés précis. Dans le cas de S1, il faut utiliser d'autres indices.

S1 contenait trois groupes de galons aux plaquettes de soie à décor broché de soie et d'or; les galons de deux des groupes sont étroits (pour le troisième groupe). Ces deux groupes diffèrent par leur largeur (1,6 cm pour le groupe 1, 2 cm pour le groupe 2) et par leur décor. Ce décor ne peut être totalement interprété puisque la soie est entièrement marron; nous ne disposons plus que de deux couleurs : brun et or. Les galons du groupe 1 portent des motifs assez peu soignés, certains s'interrompent et sont suivis de motifs entiers, d'autres ont une moitié contractée et l'autre de taille normale... D'une manière générale, les motifs s'enchaînent sans logique visible. Malgré cela, ces galons ont sans doute été utilisés sur un vêtement.

Ce type de décor se retrouve dans de nombreux galons médiévaux : collégiale de Saint-Mexme de Chinon (DESROSIERS et BÉDAT, 2006b), cathédrale d'Orléans (DESROSIERS et BÉDAT, 2006a)...

Les galons du groupe 2 ont un décor plus diversifié, toujours héraldique. La plupart des figures sont aujourd'hui brochées en fil d'or et soie. Les figures se répartissent de façon organisée; selon deux types. Cette différence indique peut-être que les galons ont été tissés par deux personnes différentes.

Si la datation héraldique des galons est impossible en raison de la date trop précoce des textiles, on peut recourir à la comparaison avec les nombreux galons



liturgiques portant ce type de décor, et eux-mêmes déjà datés : cathédrale de Bayonne (XIII<sup>e</sup> siècle, observation personnelle), cathédrale d'Orléans (Robert de Courtenay, XIII<sup>e</sup> siècle, voir *supra*), coussin funéraire de Rodrigo Ximenez de Rada (XIII<sup>e</sup> siècle), cathédrale de Sens, XIII<sup>e</sup> siècle (COLLECTIF, 1995 ; CHARTRAIRE, 1918).

Il n'est pas impossible que les modèles de décor aient circulé d'un atelier à l'autre ou d'une cour à l'autre. La parenté du décor de ces galons n'est donc pas une preuve formelle de leur origine commune. En revanche, leur exacte similitude (avec Orléans), non pas dans l'enchaînement des motifs mais dans les motifs mêmes et dans la largeur du galon, incitent à pencher pour une source de diffusion unique.

Les galons des groupes 1 et 2 ornaient deux vêtements distincts. Certes, leurs décors et leurs largeurs diffèrent. Le principal indice se trouve cependant au dos de ces galons. En effet, les galons aux plaquettes étant très résistants, ce sont en général les derniers textiles qui disparaissent. Ils paraient un vêtement, lequel était constitué d'un textile ; ce textile a en grande partie disparu.

Pour les galons du groupe 1, deux couches de tissus sont préservées. Juste sous le galon, on trouve le chevron base sergé 3 lie 1. Le sergé 3 lie 1 est sans doute le tissu de fond du vêtement. Sous ce sergé, on trouve une toile qui est également cousue au galon. Elle constituait donc la doublure du vêtement.

Les galons du groupe 2 sont cousus à un sergé 2 lie 2. Quelques-uns portent des traces de toile sous ce sergé. Aucun indice ne permet de déterminer si cette toile servait de doublure ou appartenait à un vêtement porté sous celui qui était orné de galons (pas de couture, par exemple).

Aucun cas de vêtement portant deux types de galons différents et deux tissus de fond et deux doublures différentes n'a été signalé. La conclusion est que ces galons ornaient deux vêtements différents, pouvant appartenir au même défunt ou non.

### S1, une ou deux chasubles ?

La nature exacte de ces vêtements est délicate à établir. Ici encore des indices infimes peuvent apporter des éléments de réponse. Les galons des groupes 1 et 2 sont cousus au sergé à l'aide de coûteux fils de soie.

Parmi les galons du groupe 1 se trouve 6d.1 dont la restauration avait pour but de dévoiler son décor, ce qui a échoué (il est attribué au groupe 1 grâce à sa largeur, qui est complète). Ce petit fragment de galon est caractéristique d'une chasuble (fig. 9). Ses deux extrémités sont ourlées et des morceaux semblables (de petite dimension et ourlés de cette façon) étaient employés pour rendre plus résistant le bas de l'encolure des chasubles (DESROSIERS et BÉDAT, 2006b).

Les galons du groupe 1 appartenaient donc à une chasuble. Le tissu de fond de cette chasuble, le sergé à chevron 2i.2, est d'une finesse exceptionnelle et d'une technique assez peu commune (les fibres n'ont pas été identifiées) ; aussi des pièces comparables ont-elles été recherchées :

- une pièce de lin au British Museum découvert dans une tombe de Qasr Ibrîm (Nubie), datant des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles (KING, 1989) ;
- le tissu de fond de la cape brodée de Saint Maximin (Var) datée du XIII<sup>e</sup> siècle (KING, 1989) ;
- le suaire de Turin, daté des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles (KING, 1989 ; VIAL, 1989) ;
- un fragment de tissu de lin du XIV<sup>e</sup> siècle provenant d'Italie ou d'Allemagne et conservé au musée de Cluny (DESROSIERS, 2004).

La comparaison avec d'autres pièces (galons et tissu) permet de situer cette chasuble au XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIV<sup>e</sup>.

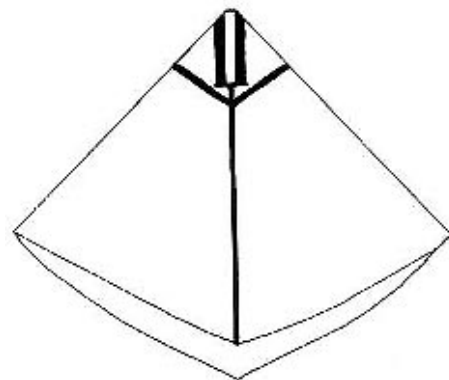


Fig. 9 : S1, restitution de la chasuble 1 (d'après DESROSIERS et BÉDAT, 2006b, fig. 306).

La fonction du second vêtement, composé de sergé 2 lie 2, doublé de toile et orné d'un galon à décor héraldique, n'a pas été clairement identifiée. Une des hypothèses émises est une chasuble dont les côtés ont été réduits (un pli est conservé cousu sous un des galons).

### S1, un manipule ou une étole et un vêtement indéterminé

Les galons du groupe 3 sont assez larges (environ 5,3 cm). Ils portent un décor particulier, qui semble être lu dans le sens de la longueur. Une partie de ces galons porte des sortes de pompons ; deux d'entre eux ont pu être rassemblés. La pièce finale serait un manipule ou une étole dont les extrémités, arrondies, se terminent par une frange de pompons ; fig. 10). Ces restitutions sont proposées car ce sont les seules pièces de vêtement connues utilisant des galons aussi larges, avec des franges et des extrémités arrondies. Le manipule est beaucoup plus court que l'étole : le premier

est destiné à être porté au poignet durant l'office, la seconde autour du cou. La longueur est la seule différence physique entre ces pièces.

De larges fragments de sergé portent des lisières, des coutures et des ourlets ; il est difficile de les replacer sur un vêtement. La fente est délicate à interpréter. Il pourrait s'agir d'une encolure, interprétation concordant avec le sens de la chaîne (le tissu est souvent assemblé droit fil, c'est-à-dire dans le sens de la chaîne). Le vêtement aurait la forme d'une cape (?) ouverte sur le devant, les lisières longeant l'ouverture (fig. 11).

### S1 : de l'assemblage des chapelles\* funéraires

Le terme chapelle désigne l'ensemble des vêtements, tentures et garnitures liturgiques en possession d'un ecclésiastique ou d'un édifice sacré. Les différentes pièces sont en théorie assorties. En théorie seulement, car au Moyen Âge, les étoffes, même courantes, représentent un investissement coûteux ; elles sont donc utilisées jusqu'à usure complète (PIPONNIER et MANE, 1995). De l'étude d'exemples de chapelles complètes ressortent deux points. La sépulture 1 de Marmoutier contient des vêtements de prix, mais pas les plus riches connus pour cette période ; par exemple elle ne contient aucun textile complexe d'importation, comme des soieries façonnées. Les comparaisons poussent à privilégier la datation ancienne de la sépulture : les textiles dateraient plutôt de la fin du XIII<sup>e</sup> ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle plutôt que du XV<sup>e</sup> siècle. Bien entendu, les vêtements liturgiques ont pu être conservés plusieurs décennies avant d'être ensevelis.

La présence de vêtements liturgiques prouve qu'au moins un des défunts de cette sépulture était prêtre, donc ecclésiastique, et non un puissant laïc. Ce fait est confirmé par le reste du mobilier, notamment la crosse abbatiale en bois. La présence de ces vêtements, de même que celle de la crosse et de l'anneau sur au moins une chasuble, incite à penser que ce défunt était abbé.

### S20, vêtement ou linceul ?

S20 est la réduction d'un corps incomplètement décomposé lors de son déplacement. Cela signifie que le sergé 2 lie 2 composant ses vêtements ou son linceul devait être également partiellement dégradés. Deux hypothèses peuvent être émises : premièrement, lors de la réduction de ce corps, ses habits ou son linceul étaient encore en assez bon état et ont été laissés sur les restes du défunt. Le corps a été replacé dans une position quasiment naturelle, bien que condensée en hauteur ; après le déplacement, la décomposition s'est poursuivie et les textiles placés sur les jambes et la poitrine, à l'époque en hauteur par rapport au fond de S20, ont été préservés. La seconde hypothèse est que, après avoir déplacé et redéposé le corps,

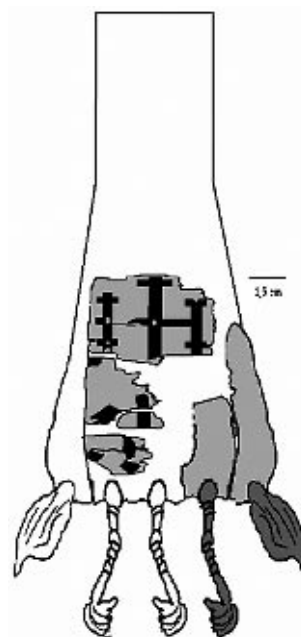


Fig. 10 : S1, restitution du manipule ou étole. Les parties grisées sont celles qui sont conservées.

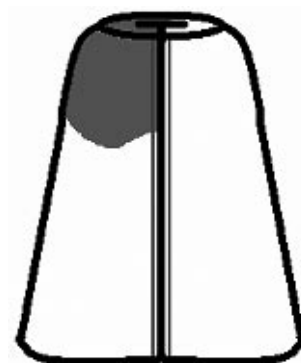


Fig. 11 : S1, proposition d'interprétation de la cape (?) en sergé. Les rayures bordant l'ouverture centrale sont des lisières. Elles étaient probablement colorées. Les parties grisées sont celles qui sont conservées et localisées avec certitude.

les officiants l'aient recouvert d'un linceul neuf. La décomposition a fait disparaître les fragments de ce linceul sur sa surface la plus importante ; n'ont subsisté que les fragments placés en hauteur. Cette démonstration confirme, quelle que soit l'hypothèse retenue, que le corps n'était que partiellement décomposé lors de son déplacement. Elle souligne également le soin apporté au corps du défunt.

### S21, des chausses ?

Les seuls textiles découverts dans S21 sont logés dans des fragments de cuir aux pieds du défunt. La restitution proposée ici est une paire de chaussures fermées (le corpus du cuir n'a pas été examiné) et

portées (en témoignent les ongles découverts dans les replis de la toile) dont le talon aurait disparu, ainsi que des chausses dont seul le bout du pied serait préservé. Les chausses sont les seuls vêtements connus couvrant les jambes et les pieds des hommes au Moyen Âge (des sortes de braies étant réservées aux paysans). De nombreux exemples archéologiques sont connus, notamment à Orléans (sépulture ecclésiastique en sarcophage du XIII<sup>e</sup> siècle), des chausses pontificales en soie recouvrant des chausses en laine : sergé 2 lie 2 tissé avec des fils de torsion Z en chaîne et en trame (DESROSIERS et BÉDAT, 2006a).

Le tissu est fin mais ne porte aucune trace d'apprêt, il ne s'agit donc pas de drap. Toutes les chausses dont le patron est connu ont été coupées dans le biais du tissu (DESROSIERS et BÉDAT, 2006a). Dans le cas présent, aucune certitude n'existe, mais la toile 10a.1 s'est rompue selon une ligne nette formant un angle de 45° avec les fils de chaîne et de trame. Cette partie affaiblie a peut-être subi des tensions ou des frictions particulières. La rupture a eu lieu lors de la restauration ; aucune couture n'a été détectée. Ces deux pièces proviennent sans doute d'un même tissu ; elles se situaient chacune sur un des pieds du défunt ; il est logique de supposer qu'elles formaient une paire de chausses.

### S5, une broderie d'or couché

Il s'agit de fils d'or formant des rinceaux ou fleurons. Ces fils ont été maintenus en place sur le vêtement par des fils de couture aujourd'hui disparus et ne pénétraient pas eux-mêmes dans le tissu ; ces liages ont laissé des traces sur les fils. Les fils d'or de S5 appartenaient à une broderie d'or couché ornant un vêtement.

La dernière occupation de cette tombe est datée de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce genre de broderie orne dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle des textiles sacrés (vêtements liturgiques, linges d'autel...) et les vêtements d'apparat. Ces rinceaux ornaient probablement un vêtement montré car ils devaient rendre le tissu assez raide (pourquoi porter de beaux vêtements, coûteux et inconfortables, s'ils ne sont pas montrés?). Leur localisation lors de leur découverte n'est pas précise, ce qui limite grandement l'interprétation.

Le décor exact reste à préciser. En raison de la découverte tardive de ce mobilier (à la fin de mon master) et de la nécessité de le faire restaurer avant toute étude, l'examen n'a pas été poussé plus avant.

### S26, une stratification dans une sépulture en cercueil

Outre quelques fragments de fils d'or, très détériorés mais qui ont dû être brochés ou brodés (d'après leurs ondulations), la sépulture S26 a livré une dizaine de petits blocs d'environ 5 cm de haut et 5 cm de long

(pour les plus importants), dans lesquels se superposent du bois, du cuir, du textile, de la peau et des restes osseux, soudés par les liquides de décomposition. Ces matériaux semblent fossilisés dans un ordre stratigraphique précis, sans doute celui qu'ils avaient au moment de l'inhumation. Se présente ici un instantané de la stratification dans la sépulture, probablement sous le défunt (le bois appartenant sans doute au fond du cercueil).

Cet espace étant le lieu de passage, parfois de stagnation, des liquides de putréfaction, les matières organiques présentes lors de l'inhumation ont systématiquement disparu. Il serait logique de l'observer comme il convient d'étudier une stratification en fouille : par une coupe transversale puis une fouille (ou tentative de fouille) d'une des moitiés du bloc.

Faute de temps et d'expérience nécessaire en matière de chimie des résidus organiques, cette tentative n'a pas été menée. Ces blocs ouvrent une perspective unique sur la connaissance du fond des sépultures.

## Conclusion

L'archéologie des textiles est une source de précieuses informations. Les mots de Françoise Piponnier et de Perrine Mane expriment admirablement ce fait : Aucune source n'est susceptible d'informer aussi bien sur les matières premières, les techniques de filage et de tissage, les teintures, les méthodes de coupe et de couture (PIPONNIER et MANE, 1995).

Lorsqu'il étudie du mobilier funéraire, l'archéologue est susceptible d'apporter des indices quant à l'identité du défunt ; ainsi dans S1 reposait vraisemblablement un abbé.

La systématisation du travail et sa publication permettent actuellement l'élaboration d'un référentiel qui rend possible l'établissement de comparaisons et dans certains cas des schémas d'échanges. La route de la soie est un exemple bien connu ; d'autres existent.

Le corpus textile de Marmoutier n'est pas complexe d'un point de vue technique, la principale difficulté provenant des lacunes dans l'enregistrement lors de

Sépulture	Textiles	Vêtement
S1	Toiles 1 + sergé 3 lie 1 + galons 1	Chasuble
S1	Toiles 2	Vêtement de dessous ?
S1	Toiles / taffetas 3	Attache de vêtement
S1	Toiles 4 + sergés 1 (2 lie 2) + galons 2	Chasuble ?
S1	Sergé 2 (2 lie 2)	Cape ?
S1	Galons 3	Manipule/étole
S5	Broderie d'or couché	Indéterminé
S20	Sergés (2 lie 2)	Linceul/vêtement
S21	Toile	Chausses
S26	Fils d'or + amas	Indéterminé

Fig. 12 : Interprétation des éléments textiles découverts à Marmoutier.

la fouille. Son étude a permis d'avancer une datation du mobilier textile, mais elle a également abouti à l'identification d'un certain nombre de vêtements, liturgiques ou non : une chasuble de sergé 3 lie 1 (S1), un vêtement liturgique (une chasuble ?; S1), un vêtement de dessous (tunique ?), une ceinture (?) faite d'une cordelette en poils animaux, une autre de soie (S1), un manipule ou une étole (S1), une paire de chaussettes de laine (S21). Deux ensembles textiles n'ont pas été identifiés : dans S20, un vêtement ou un linceul de sergé 2 lie 2, et dans S5, un vêtement orné d'une broderie d'or couché (fig. 12).

On peut imaginer à Tours un atelier de tisserand produisant le drap nécessaire aux besoins quotidiens ; ce genre d'artisanat est présent dans chaque ville au Moyen Âge. De tout temps, même en ville, une production textile domestique a également subsisté. Il n'est donc pas impossible que tous les textiles découverts à Marmoutier soient des productions locales.

L'étude du mobilier découvert lors de fouilles urbaines documente cette question et les rives de la Loire semblent être un terrain favorable à la conservation du mobilier textile : à Tours, les sites de Saint-Pierre-le-Puellier, du château, des Ursulines, de Saint-Martin, de la Galerie Nationale, de Saint-Julien et plus récemment du parking Anatole France ont livré un nombre plus ou moins grand de fragments textiles, sans oublier le site de Marmoutier. Ces corpus pourraient caractériser la production locale à différentes époques : reste à les étudier.

## Bibliographie

- BALFET H. & DESROSIERS S.** (1987) – Où en sont les classifications textiles ? *Techniques et culture*, 10, p. 207-212.
- CARDON D.** (1993) – *Fils renoués, trésors textiles du Moyen Âge en Languedoc-Roussillon*, Carcassonne.
- CARDON D.** (1999) – *La draperie au Moyen Âge, essor d'une grande industrie européenne*, Paris.
- CARDON D.** (2002) – Costume. In GAUVARD C., LIÉRA A. D. et ZINK M. (éd.) *Dictionnaire du Moyen Âge*. Presses universitaires de France ed. Paris.
- CHARTRAIRE E. A.** (1918) – Insignes épiscopaux et fragments de vêtements liturgiques provenant des sépultures des archevêques de Sens, conservés au Trésor de la cathédrale de Sens. *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, p. 19-58.
- CIETA** (1979) – *Tracés techniques*, Lyon.
- CIETA** (2005) – *Vocabulaire français*, Lyon.
- COLLECTIF** (1993) – *Tissus d'Égypte, témoins du monde arabe, VIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Collection Bouvier, Thonon-les-Bains.
- COLLECTIF** (1995) – *Vestiduras pontificales del arzobispo Rodrigo Ximénez de Rada, s. XIII, su estudio y restauracion*, Madrid.
- COLLINGWOOD P.** (1982) – *The techniques of Tablet Weaving*, New York.
- CRUBÉZY E. & DIEULAFAIT C.** (ég.) (1996) – *Le comte de l'an Mil*, Toulouse.
- DESROSIERS S.** (1989) – Des fragments du Néolithique final provenant du lac de Paladru (Charavines, Isère, France). *Tissage, corderie et vannerie*. Musée archéologique d'Antibes et APDCA, éd. Juan-les-Pins.
- DESROSIERS S.** (2004) – *Soieries et autres textiles de la fin de l'Antiquité au XVI<sup>e</sup> siècle, catalogue du musée national du Moyen Âge – Thermes de Cluny*, Paris.
- DESROSIERS S. & BÉDAT I.** (2006a) – Les vêtements liturgiques provenant de la sépulture de Robert de Coutenay, évêque d'Orléans de 1258 à 1279. In ARIBAUD C. (éd.) *Destins d'étoffes, usages, ravaudages et réemplois des textiles sacrés, XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. FRAMESPA, éd. Toulouse.
- DESROSIERS S. & BÉDAT I.** (2006b) – Vêtements liturgiques et textiles découverts dans six tombes du narthex. In LORANS E. (éd.) *Saint-Mexme de Chinon (V<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*. CTHS, éd. Paris.
- EMERY I.** (1980) – *The Primary Structure of Fabrics*, Washington D.C.
- HENRI D.** (2007) – Apports à la connaissance des sépultures découvertes dans l'église abbatiale de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire) : étude préliminaire des toiles et sergés mis au jour lors des fouilles anciennes. *Archéologie*. Tours, François Rabelais.
- HENRI D.** (2008) – L'archéologie des textiles : les vêtements funéraires de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). *Archéologie*. Tours, François Rabelais.
- KING D.** (1989) – A parallel for the linen of the Turin Shroud. *Bulletin du Centre International d'Étude des Textiles Anciens*, 67, p. 25-26.
- LELONG C.** (1992) – Mourir à Marmoutier : cimetières, tombes et pratiques funéraires. *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XLIII, p. 473-496.
- MARMOUTIER** (2005) – *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire)*. Rapport 2005, Première campagne de relevé et de fouille, projet 2006-2008. Tours, Laboratoire Archéologie et Territoires.
- MARMOUTIER** (2006) – *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire)*. Rapport de fouille, projet 2006-2008. Tours, Laboratoire Archéologie et Territoires.
- MARMOUTIER** (2007) – *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire)*. Rapport de fouille, projet 2006-2008. Tours, Laboratoire Archéologie et Territoires.
- MOULHÉRAT C.** (2001) – Archéologie des textiles protohistoriques. Exemple de la Gaule celtique. *Archéologie*. Paris, Paris I – la Sorbonne.
- PIPONNIER F. & MANE P.** (1995) – *Se vêtir au Moyen Âge*, Paris.

**SCHLABOW K.** (1976) – Textilfunde des Eisenzeit in Norddeutschland. *Göttinger Schriften sur Vor- and Frühgeschichte*, 15, p. 23-41.

**STORDEUR D.** (1989) – Vannerie et tissage au Proche-Orient Néolithique : IX<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> millénaire. *Tissage, corderie et vannerie*. Musée archéologique d'Antibes/APDCA, éd. Juan-les-Pins.

**VIAL G.** (1989) – Le linceul de Turin, étude technique. *Bulletin du Centre International d'Étude des Textiles Anciens*, 67, p. 11-24.

**WALTON P. & EASTWOOD G.** (1988) – *A brief guide to the Cataloguing of Archaeological Textiles*, London.

**WILD J.-P.** (2003) – *Textiles in archaeology*, Risborough.